

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT ADJOINT

Situé au cœur de la région des Laurentides, la municipalité d'Amherst compte 1500 résidents permanents et se situe à proximité d'un centre de service régional. Ce territoire est un endroit idéal pour venir s'établir et profiter des nombreux avantages combinant une qualité de vie enviable. On retrouve trois noyaux villageois, dont Vendée, à l'ouest et St-Rémi d'Amherst et Rockway-Valley à l'est.

L'hôtel de ville est situé au 124 rue Saint-Louis à Amherst et la municipalité compte un peu plus de 15 employés.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Le directeur général adjoint

SOMMAIRE DU POSTE : Sous la supervision du directeur général adjoint, l'inspecteur adjoint réalise principalement les activités reliées à la mise en application des règlements municipaux d'urbanisme et d'environnement.

PRINCIPALES TÂCHES :

- Effectue l'inspection et la surveillance du territoire afin d'assurer le respect des règlements d'urbanisme et d'environnement ainsi que la conformité des travaux effectués en fonction des permis ;
- Réponds aux demandes d'informations des contribuables en matière de règlements d'urbanisme et d'environnement, et leur fournit conseil et assistance ;
- Agis à titre de personne ressource dans le domaine de ses compétences ;
- Effectue auprès des citoyens de la sensibilisation concernant les objectifs visés par la réglementation en urbanisme et en environnement ;
- Émets les permis et certificats d'autorisation en conformité avec les lois et règlements dans son domaine d'expertise ;
- Tiens à jour la base de données en géomatique ainsi que les matrices graphiques selon les modifications provenant de la MRC ;
- S'assure que les installations septiques sur le territoire sont conformes aux normes environnementales, tiens à jour l'inventaire et effectue le suivi des vidanges en conformité avec la réglementation ;
- Vois à l'application des règlements de nuisances et du contrôle des chiens ;
- Prépare les rapports, études et fournit des recommandations dans son domaine d'expertise ;
- Produis les documents et rapports pour les assemblées du CCU;
- S'assure du suivi de la régénération des bandes riveraines ;
- Effectue toutes autres tâches connexes ;

Exigences

- Détenir un DEC en technique d'aménagement et d'urbanisme ou en environnement
- Avoir une bonne connaissance des règlements Q-2, r-22;
- Posséder un minimum de 2 ans d'expérience pertinente en milieu municipal;

- Détenir un permis de conduire valide;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels appropriés dont Suite Office et Accès Cité;
- Faire preuve d'entregent, de dynamisme, de jugement, de rigueur et être polyvalent
- Capacité de travailler plusieurs dossiers en même temps.

Conditions salariales

- Poste saisonnier, temps plein 35 h par semaine;
- Rémunération : à discuter

Date d'entrée en fonction : 14 mai 2018

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation par courriel au plus tard le 4 mai 2018 à l'adresse ci-dessous. Seules les candidatures retenues seront convoquées en entrevue.

Municipalité d'Amherst, a/s monsieur Martin Léger, directeur général adjoint
Courriel : mleger@municipalite.amherst.qc.ca